

Marche de l'énergie des travailleurs en lockout d'ABI
Les travailleurs demandent des gestes concrets du premier ministre pour que le lockout prenne fin d'une manière acceptable pour eux



Les travailleurs en lockout d'ABI devant l'Assemblée nationale, le 27 mars 2019

Les 26 et 27 mars derniers, les travailleurs en lockout de l'aluminerie ABI à Bécancour ont organisé la Marche de l'énergie à Trois-Rivières et à Québec. La marche avait comme but de demander au gouvernement Legault d'intervenir auprès des dirigeants d'ABI, le cartel Alcoa/Rio Tinto, pour que le lockout prenne fin d'une manière acceptable pour les travailleurs. Elle visait également à lui demander de rouvrir le contrat d'énergie entre Alcoa, le gouvernement du Québec et Hydro-Québec afin qu'Alcoa paie pour le bloc d'énergie qui lui est réservé à tarif préférentiel. Les travailleurs ont dit clairement qu'en aucune façon ce lockout planifié et décrété par la compagnie ne peut constituer une « force majeure », un « Act of God » en anglais, qui la libère de ses responsabilités de payer pour son énergie.

Trois-Rivières

Le 26 mars, quelque 200 travailleurs d'ABI ont fait une marche de deux heures vers le bureau de circonscription du ministre du Travail Jean Boulet à Trois-Rivières et une autre marche de deux heures dans les rues de la ville. Partout, ils ont reçu un très bon accueil de la part de la population alors que les gens klaxonnaient, saluaient de la main et venaient serrer la main des marcheurs.

Le président de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, Clément Masse, s'est adressé aux marcheurs, leur rappelant que pendant la campagne électorale, François Legault avait dit que la position d'Alcoa n'était pas sérieuse en ce qui concerne ses demandes de concessions et son refus de négocier une convention acceptable pour les travailleurs. Clément a dit que c'est le temps ou jamais pour le premier ministre de traduire ses paroles en actes. Il a dit ceci en ce qui concerne le contrat d'électricité : « Si le lockout est si long, plus de 14 mois maintenant, c'est parce qu'ABI ne subit pas pleinement les conséquences économiques de sa décision. C'est 165 millions qui ont ainsi été économisés par Alcoa en 2018 seulement, sur le dos d'Hydro-Québec et de tous les Québécois. Comme citoyens, c'est outrageux de voir notre gouvernement complice de ce lockout. » [Au 30 mars 2019, Hydro-Québec avait déjà perdu 275 millions de dollars à cause du non-paiement de la part d'Alcoa - note de CP]







Québec

Le 27 mars, environ 300 travailleurs d'ABI sont arrivés devant l'Assemblée nationale à Québec. Ils ont été accueillis par des centaines de travailleurs membres de plusieurs syndicats dont le Syndicat des Métallos, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, les Teamsters, le Syndicat canadien de la fonction publique et d'autres, venus de Québec, de la Beauce, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'aussi loin que Fermont sur la Côte-Nord. Des retraités d'Arcelor Mittal à Contrecoeur y étaient aussi, de même que des étudiants de l'Université Laval qui ont fait un don de 600 \$ aux travailleurs d'ABI.

Plusieurs orateurs ont pris la parole. À cette occasion, Clément Masse a dit que le premier ministre a déclaré que le contrat d'énergie, avec sa clause de force majeure, est un contrat qui a été signé par des gouvernements qui se sont conduits comme des enfants d'école. Le président du syndicat a répliqué qu'il va falloir que le premier ministre « fasse preuve de leadership, modifie cette clause-là et rééquilibre le rapport de forces qu'on a avec notre employeur. » Il a dit que le fait qu'Alcoa ne soit pas forcée de payer pour son bloc d'électricité est un élément majeur qui explique que la compagnie demande toute une série de concessions antitraités et antisyndicat et refuse systématiquement de négocier pour mettre fin au lockout.



On a appris lors des événements que le premier ministre Legault rencontrera le syndicat et des représentants de la compagnie le lundi 1er avril. Le premier ministre a clairement laissé entendre dans les médias qu'il s'attend à ce que le syndicat fasse d'autres concessions et qu'il ne touchera pas au contrat d'énergie. Cela est totalement inacceptable et les travailleurs entendent poursuivre leur lutte pour obtenir justice.





Bien que le contrat d'énergie soit un contrat de diktat à sens unique en faveur de monopoles comme Alcoa, il dit clairement qu'un lockout est une « force majeure » qui libère Alcoa de ses responsabilités à condition qu'il soit un événement « imprévisible, irrésistible et échappant au contrôle d'une Partie qui retarde, interrompt ou empêche l'exécution, totale ou partielle par cette Partie de ses obligations en vertu du Contrat». Ce n'est manifestement pas le cas du lockout d'ABI qui est une action planifiée de a à z pour attaquer les travailleurs, la communauté et le syndicat.

(Photos: Chantier politique, Métallos)



LES ARCHIVES DE CHANTIER POLITIQUE | ACCUEIL

Lisez *Chantier politique*

Website: www.pmlq.qc.ca Courriel: bureau@pmlq.qc.ca